

Préserver la valeur écologique du paysage de la vallée fluviale de Szprotawa,

Association de Basse-Silésie de parcs paysagers

Le projet de préservation de la valeur écologique du paysage de la vallée de la rivière Szprotawa a permis d'encourager : la conservation de peuplements végétaux classés dans la catégorie *Molinion* et *Arrhenatherion elatioris* ; la conversion d'une ancienne base militaire soviétique en prairies humides d'une superficie de 500 hectares ; la mise en œuvre de mesures visant à relever et maintenir le niveau de la nappe phréatique sur le site protégé ; la préservation de méthodes traditionnelles de gestion des terres sur le site protégé (polders) ; la réinstauration de sites de nidification pour les oiseaux vivant en zone humide ou aquatique ; la suppression d'ouvrages de terre de l'armée soviétique ; la cessation du remplacement par des saules pleureurs ; la mise en place d'un programme agricole et pastoral écologique (bovins, ovins, chevaux) ; la réutilisation des prairies pour le pâturage afin de préserver les tourbières basses ; l'insertion professionnelle à long terme de la population Rom pour combattre la pauvreté et l'exclusion ; la préservation des réserves pour oiseaux appartenant aux espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » et figurant dans le Livre rouge polonais ; la conversion du système de chauffage traditionnel au charbon à un système écologique reposant sur la biomasse au siège de l'Association de Basse-Silésie des parcs paysagers et dans le village de Wysoka.



Le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a attribué le Prix du paysage du Conseil de l'Europe de la Convention européenne du paysage pour la 3^e Session du Prix 2013-2014, aux auteurs du projet, considérant qu'il répond aux quatre critères du règlement du Prix. L'approche intégrée dépasse la seule dimension de la biodiversité et associe nature, culture et populations. Cette réalisation peut en ce sens inspirer d'autres projets. Elle montre un bon niveau de participation des acteurs concernés au processus décisionnel comme à la gestion du territoire. Les agriculteurs et les apiculteurs sont parties prenantes ; ce projet a permis aussi de rapprocher des intérêts économiques qui paraissaient concurrents. La dimension esthétique est présente et permet une bonne sensibilisation des différentes générations. L'environnement est aussi pris en considération : le projet concerne la réhabilitation d'une ancienne base militaire soviétique ainsi qu'une plus grande utilisation de la biomasse comme source d'énergie. L'implication des Roms dans le processus décisionnel comme, demain, dans la gestion des terrains restaurés est particulièrement favorable. En prenant en charge la question des populations minoritaires et de leur implication dans la gestion d'un territoire, ce projet représente une avancée du « vivre ensemble » au niveau européen qu'il convient de saluer.